

OFFICE DE TOURISME GRANVILLE

TERRE ET MER

COMITÉ DE DIRECTION

PROCÈS VERBAL – SÉANCE DU 2 juillet 2025

Le Comité de Direction de l'EPIC, Office de Tourisme Granville Terre et Mer, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à Granville, le mercredi 2 juillet 2025 à 18h00, sous la Présidence de Mme LE JOSSIC.

Présents en qualité de titulaire : Mme FAGNEN Gaëlle, Mr PEYRE Michel, Mme LE JOSSIC Annaïg, Mme HERSENT Catherine, Mr NAVARRET Alain, Mr PAYEN Jean-Paul, Mme GRANDET Florence, Mr PICARD Yoan et Mme RICHART Brigitte.

Présents en qualité de suppléant participant au vote : Mr LERQUIER Rémi en remplacement de Mr BRIERE Alain, Mme JULIEN-FARCIS Sophie en remplacement de Mme COUPEL-BEAUFILS Valérie, Mr MANSOUR Miloud en remplacement de Mme MARGUERITE-BARBEITO Françoise.

Présents en qualité de suppléant ne participant pas au vote :

Absents titulaires excusés : Mr SORRE Stéphane, Mr BRIERE Alain, Mme COUPEL-BEAUFILS Valérie, Mme MARGUERITE-BARBEITO Françoise, Mr BENA Olivier, Mme BABILONI Eloïse, Mr BAILLEUL Hugo, Mr BELGHAZI Rodolphe, Mr CLERAUX Sylvain et Mr BETTON Pierre.

Absents suppléants excusés : Mme MIGNOT Laurence, Mr DESQUESNES Philippe, Mr JULIENNE Jean-Marc, Mr DURIER Jérémy, Mme GOUJAT Florence, Mr LETENNEUR Philippe, Mr LECUREUIL Daniel, Mme GATE Sylvie, Mme GASSON Carine, Mr HULINE Marc, Mr MARTIN Sylvain, Mr GIRON Cédric, Mr Thierry SOURDRY, Mme BEGUIER Estelle et Mr LEFRANÇOIS Ludovic.

Date de convocation : 23 juin 2025.

Le nombre de membres en exercice étant de 12, les membres présents forment la majorité.

Secrétaire de séance : Mme JULIEN-FARCIS Sophie.

La Présidente, Mme LE JOSSIC, ouvre la séance à 18h13 avec 12 membres présents dont 12 votants.

La directrice présente tout d'abord au Comité de Direction plusieurs sujets d'informations tels que l'**AMI Biodiversité** (Appel à Manifestation d'Intérêt) : la Direction générale des Entreprises (DGE), le Commissariat général au Développement Durable (CGDD/démarche à l'échelle nationale) et l'Office français de la biodiversité (OFB) souhaitent travailler à un parcours pour les professionnels du tourisme, selon leur degré de maturité, pour les accompagner dans la prise en main des outils mis à disposition des entreprises pour s'approprier les enjeux de préservation de la biodiversité. Il est proposé de créer un groupe de travail qui réunira les écosystèmes tourisme et biodiversité pour coconstruire ce parcours pour les professionnels et identifier les acteurs susceptibles de les accompagner dans leur prise en main des outils et la mise en œuvre d'une stratégie biodiversité adaptée à chaque entreprise. L'OTI se propose de candidater, après accord du bureau.

Le **projet européen GRAAL** (FEDER de l'Europe) est ensuite présenté. Il a été proposé à l'OTI de faire partie, sur la façade atlantique, de la gouvernance du programme sur les sujets de la durabilité, de l'énergie, du tourisme durable, de la pollution des océans, etc. Cette représentation sera discutée par le CEREMA au sein du CoStrat de l'intercommunalité pour représenter la Normandie.

La Présidente présente ensuite **l'avenant de la Délibération 2020-16 sur les tarifs groupes pour les visites commentées de l'OTI.**

Dans le prolongement du nouveau Schéma d'équilibre, en cohérence avec les fiches action n°5 et n°33, l'Office de Tourisme souhaite formaliser un tarif préférentiel pour certaines structures et publics locaux.

Après échanges entre les membres du Comité de Direction, il est décidé, **en premier lieu, de cibler les groupes scolaires issus du territoire de Granville Terre et Mer, les prestataires et partenaires locaux** (8 Milles Nautic, le CLIC, les services de la communauté de communes GTM, les services des communes de GTM, ...) **et les structures sociales et inclusives, locales** (CPFA, AGORA, associations pour personnes en situation de handicap et d'action sociale, AGAPI, IME, etc.) **ou nationales***. Les associations œuvrant à l'accueil des habitants et les associations culturelles et historiques du territoire seront ciblées dans un second temps avec un dispositif à travailler. Le tarif fixe de 100 € par visite pour un groupe jusqu'à 30 personnes, réservé aux groupes éligibles (publics mentionnés précédemment) est remplacé par une **réduction de 20%** sur le tarif de base de 160 €, soit **128 € par visite** pour avoir une cohérence avec la réduction proposée par 8 Milles Nautic aux locaux. Mme GRANDET propose que les enseignants de GTM soient formés pour qu'ils deviennent prescripteurs et soutenir la jeunesse.

Après avoir voté, départ de Messieurs MANSOUR et PEYRE à 19h05.

Délibération 2025-09

Avenant à la délibération 2020-16 Tarifs groupes pour les visites commentées de l'OTI

Vu la Délibération 2017-103, validant les tarifs des visites commentées de l'OTI,

Vu la Délibération 2020-16, validant les tarifs groupes pour les visites guidées de l'OTI

Vu la Délibération 2023-14, validant les tarifs groupes pour les visites commentées de l'OTI

Il est proposé de formaliser un tarif préférentiel pour certaines structures et publics locaux, dans le prolongement du nouveau Schéma d'équilibre, et en cohérence avec les fiches action n°5 et n°33.

Objectifs d'un tarif préférentiel :

- **Valoriser et renforcer les liens** avec les structures locales : associations, établissements scolaires, prestataires et partenaires institutionnels.
- Encourager **l'appropriation du territoire par ses habitants**, anciens comme nouveaux, et les sensibiliser aux richesses patrimoniales et naturelles de notre destination.
- **Diffuser le discours** porté par l'Office de Tourisme dans nos visites et auprès de nos partenaires, qui seront désormais enrichies d'un message cohérent avec le slogan porté par l'Office de Tourisme : Prenez le rythme des marées.

Publics concernés :

- **Les groupes scolaires** issus du territoire de Granville Terre et Mer
- **Les prestataires et partenaires locaux** tels que : 8 Milles Nautic, le CLIC, les services de la communauté de communes GTM, les services des communes de GTM, ...
- **Les structures sociales et inclusives, locales** (CPFA, AGORA, associations pour personnes en situation de handicap et d'action sociale, AGAPI, IME, etc.) ou nationales*.

**L'association doit avoir, dans ses statuts ou dans ses missions principales, un objet en lien avec : l'accompagnement ou le soutien de personnes en situation de handicap (moteur, sensoriel,*

psychique, mental) ou de maladie chronique, la lutte contre l'exclusion et la précarité, la solidarité (accès aux droits, aide alimentaire, accompagnement social ...).

Il est proposé :

- **Une réduction de 20% sur le tarif de base de 160 €, soit 128 € par visite** pour un groupe jusqu'à 30 personnes, réservé aux groupes éligibles (publics mentionnés précédemment)
- **Gratuité accordée, dans la limite d'une visite par an** par structure, aux structures sociales et d'accompagnement de publics spécifiques locales
- Distribution **d'autocollants** Prenez le rythme des marées
- Diffusion du lien vers **Chuchoteurs et la newsletter habitants**, afin que les structures puissent le communiquer aux participants à la visite.

Il sera mentionné dans les devis que « Cette visite s'inscrit dans une démarche d'attachement au territoire portée par l'Office de Tourisme et son réseau des Chuchoteurs. La structure organisatrice s'engage à relayer auprès des participants les liens d'inscription à la plateforme Chuchoteur – une démarche vers l'ambassadeur de Destination, ainsi qu'à la newsletter des habitants. »

Les valeurs, le positionnement et le slogan de la Destination, adaptés aux publics ciblés, seront intégrés dans le contenu de la visite.

Madame La Présidente demande l'avis du Comité de Direction,

Le Comité de Direction, par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

DECIDE

- **D'APPROUVER l'avenant à la délibération 2020-16 Tarifs groupes pour les visites commentées de l'OTI**
- **DE DONNER tous pouvoirs à la directrice pour l'exécution de la présente délibération**

Estelle COHIER, chargée de communication de l'OTI, présente ensuite le projet de **nouveau guide 2026** qui a été validé par le Bureau.

Dans le cadre de la labellisation « Green Destinations », l'Office de Tourisme s'engage à réduire son impact environnemental tout en continuant à répondre aux besoins des touristes et des habitants en valorisant les richesses locales de manière durable et en réduisant notre empreinte carbone. Les objectifs de ce nouveau guide :

- Répondre à la demande des visiteurs pour avoir une information à jour, de base et fiable si on ne souhaite pas utiliser son téléphone, pour fournir aux touristes et aux habitants un document pratique, maniable en déplacement et pour pouvoir être « trouvé » partout.
- Répondre à notre volonté du schéma d'équilibre touristique pour orienter les flux et mailler davantage le territoire (fiche action n°36), pour impliquer les habitants (fiche action n°15) et pour réduire notre empreinte carbone (fiche action n°17).

L'OTI décide d'abandonner le format de 80 pages au profit d'un format « carte enrichie » beaucoup plus léger : ce nouveau guide 3 en 1 (guide + carte + sous-main) sera plus maniable, interactif et collaboratif.

Un appel d'offres sera effectué pour la réalisation de ce guide conformément aux règles de procédures des achats. **Le Comité de Direction approuve cette décision.**

La Campagne de communication 2025 est ensuite présentée.

Pour 2025, la campagne sera déclinée sur 3 volets : Campagne image touristes / habitants / expériences, en partant sur 28 000€ voire 10 000€ en plus après l'été si le budget est possible selon les nuitées estivales :

- 1^{er} volet : Campagne Image
 - Ciblage familles, dinks et séniors actifs : répétition 3 réels dur Méta, Instagram et Facebook du 1^{er} août au 30 novembre (budget : 8 000€)
 - Ciblage 15 marques Bretagne, Ile de France et Pays de la Loire : renouvellement partenariat avec actu.fr sur l'offre sportive et bien-être du 30 septembre au 13 octobre (budget Actu : 10 300€).
- 2^{ème} volet : Campagne habitants et jeunes :
 - Top 5 des sports à pratiquer en automne/hiver (tous les sports identitaires) du 15 septembre au 19 octobre (budget : 1 150€)
 - Top 5 idées à faire en hiver du 1^{er} au 7 décembre (budget : 250€)
- 3^{ème} volet : Pousser les expériences :
 - Sous forme de carrousel, du 15 septembre au 15 décembre (budget : 3 000€)
 - Nouveauté 2025 : la radio sur Tendence Ouest sur les semaines 41/42/43/44/45 (budget : 4 650€) + jeu-concours sur Côté Manche semaine 42.

Le partenariat avec Nomad Train pour un concours sera renouvelé.

En nouveauté, un échange marchandises avec le cinéma le Sélect vient de se confirmer : diffusion du code de marque au cinéma avant chaque film en septembre contre un partage promotionnel de leur festival en story.

Mme FAGNEN suggère que les autocollants diffusés lors des rencontres, devraient être distribués aux élus en conseil communautaire.

Les 5èmes rencontres des Acteurs du Tourisme de GTM auront lieu le 25 novembre 2025 à la Faisanderie à Saint-Pair-sur-Mer.

L'intervention de la directrice au PMF de Reims le 6 juin dernier est disponible en replay.

Fin de la séance à 19h45

**Acte rendu exécutoire après transmission en
Sous-Préfecture et Publication
Le 03/07/2025**

**Fait et délibéré à Granville,
Le 03/07/2025**



**La Présidente de l'EPIC
Annaïg LE JOSSIC**



**La secrétaire de séance
Sophie JULIEN-FARCIS**